



Protection Sociale Complémentaire Mutuelle santé



- Une mutuelle d'entreprise, c'est bien !
- Une portabilité des droits, c'est bien !
- Des options, c'est bien !

MAIS ...

On ne vous



dit

pas tout ...

"Les mutuelles fondent leur action sur des valeurs d'humanisme, de solidarité, d'universalité et de bénéfices partagés."

On ne peut pas dire que ce soient les valeurs d'un Ministère qui aura mis 8 ans à faire ce qu'il demande aux entreprises privés, qui ne participe pas aux fonds d'aide aux retraités ou à l'accompagnement social !

La cotisation augmentera chaque année dès la 3ème année.

Pas si

solidaire

que cela ...

MERCER est un fonds de pension américain

La solidarité individuelle (0,8 %) s'arrête au plafond de la sécu. mystère ? Quant à la solidarité employeur, elle n'existe pas ! 5 € pour des options qui n'en sont pas le plus souvent (ou à enseigner sans voir, entendre, se déplacer normalement)

Pas si

unanime

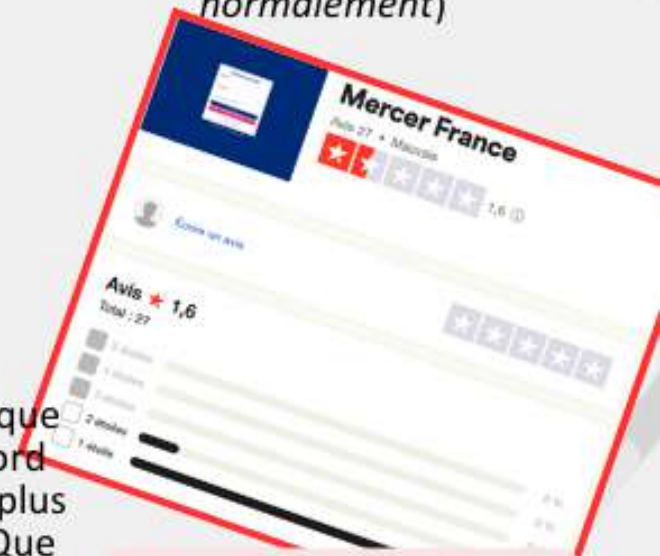
que cela ...



REJECTED

Contrairement à ce que communique le Ministère, il n'y a pas eu d'accord unanime à l'agricole. Celui-ci a de plus opéré une négociation déloyale. Que dire aussi du choix du "partenaire" ou de la notion de "bénéfices partagés"?

Et pourquoi exclure les services civiques de l'accord ?



Choisissez bien votre partenaire

@agricole@cgt-ep.org